

COMMUNE DE TANCONVILLE

COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

du 26 février 2019 à 10 h 30

Etaient présents : Tous les membres

Secrétaire de séance : Viviane KLEIN

1° VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 EAU ET ASSAINISSEMENT

Investissement

Prévu :	144 360.61 €
Réalisé :	8 024.30 €
Recettes Prévu :	144 360.61 €
Réalisé :	131784.54 €

Fonctionnement

Dépenses Prévu :	55 602.53 €
Réalisé :	37 366.10 €
Recettes Prévu :	55 602.53 €
Réalisé :	49 632.79 €

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	123 760.24 €
Fonctionnement :	12 266.69 €
Résultat global :	136 026.93 €

2° VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 COMMUNE

Investissement

Dépenses Prévu :	168 199.37 €
Réalisé :	28 736.22 €
Reste à réaliser :	580.00 €
Recettes Prévu :	168 199.37 €
Réalisé :	52 260.20 €

Fonctionnement

Dépenses Prévu :	215 010.18 €
Réalisé :	142 001.93 €
Recettes Prévu :	215 010.18 €
Réalisé :	189 428.15 €

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	23 523.98 €
Fonctionnement :	47 426.22 €
Résultat global :	70 950.20 €

3° EXAMEN ET VOTE DES COMPTES DE GESTION 2018

BUDGET COMMUNAL BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

Le Maire expose aux membres du conseil municipal que le compte de gestion est établi par Mme la Trésorière à la clôture de l'exercice.

Le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au vote en même temps que le compte Administratif.

Le conseil municipal à l'unanimité, après en avoir délibéré, vote les comptes de gestion 2018 budget communal et budget eau et assainissement, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.